



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

## AVIS PUBLIC

### BIENS ALIÉNÉS PAR LA MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

En vertu de l'article 6, paragraphe 1.1 du Code Municipal, la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci a aliéné en date du 14 février 2020 un terrain vacant et notarié en date du 24 septembre, savoir:

1. Terrain vacant, connu et désigné comme étant le lot numéro six millions quarante-trois mille huit cent quatre-vingt (6 043 880) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montcalm.

**PRIX:** La présente vente a été consentie pour et moyennant la somme de **DIX-NEUF MILLE CINQ CENT SOIXANTE-QUINZE DOLLARS (19 575.00 \$)**.

**IDENTITÉ DE L'ACQUEREUR:** Jean Walusinski et Chantal Auger résident au 643, avenue Villeneuve, Saint-Lin-Laurentides, Province de Québec, J5M 0K9.

\*\*\*\*\*

**Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce quatorzième jour d'octobre 2020**

**Chantal Soucy**  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, certifie d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 14 octobre 2020, entre 9 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 octobre 2020.

\_\_\_\_\_  
Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière